



## Appel de la CGT #8mars15h40 : en grève

Le 8 mars, ce n'est pas la journée de LA femme, contrairement à ce que l'on entend trop souvent dire, mais la journée de LUTTE pour les droits des femmes.

Face à tous ceux qui veulent remettre en cause les droits et les libertés des femmes, en France et ailleurs (Pologne, Etats-Unis, etc.), il est nécessaire de se mobiliser pour défendre les droits des femmes, durement acquis, et pour en conquérir de nouveaux.

### 15 h 40, pourquoi ?

15 h 40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour sur la base d'une journée standard (9h - 12h30 / 13h - 17h). Les femmes sont en effet payées 26 % de moins que les hommes en France ! Parce qu'elles :

Sont 30 % à travailler à temps partiel

Sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement

N'ont pas de déroulé de carrière

Touchent moins de primes et d'heures supplémentaires...

### Et à l'AFPA ?

Rappelez-vous, le 29 novembre dernier, la CGT AFPA avait appelé les salarié.e.s à se mobiliser à 14 h 36, moment à compter duquel les femmes travaillaient bénévolement... jusqu'à fin décembre 2016. Une situation pour le moins surprenante pour une ex-association qui dispose pourtant d'une grille de salaire précise...

Un écart qui va sans nul doute persister car la direction de l'AFPA n'a pas tenu ses engagements : l'accord

Égalité professionnelle qui prévoyait la suppression des écarts de salaires entre les hommes et les femmes n'ayant pas été appliqué. La direction a bien identifié des écarts, mais a délibérément choisi de ne procéder qu'à un correctif très partiel par l'attribution d'une somme forfaitaire à certaines salariées.

La réduction des écarts (partielle et pour certaines...) ne vaut pas leur suppression. Tout au contraire, choisir de maintenir un écart est une atteinte violente à l'esprit et au principe égalitaires.

Mais le salaire n'est pas le seul facteur d'inégalité : temps partiel, évolutions de carrière, féminisation importante des emplois des « petites » classes à bas salaires, conciliation vie personnelle / vie professionnelle, etc. font partie des éléments qui concourent à l'inégalité entre les femmes et les hommes. Et dans ces domaines là également, l'AFPA est loin d'être exemplaire !



Le **8 mars 2017**, la CGT appelle tous les salariés et toutes les salariées à se mobiliser pour la lutte pour les droits des femmes, à l'AFPA et ailleurs. La CGT appelle le personnel à rejoindre les initiatives locales organisées et à se mettre en grève notamment à **15 h 40**.

Au siège de l'AFPA, à Montreuil, la CGT donne rendez-vous à tous les salarié.e.s qui le souhaitent à se rassembler à **15 h 40** précises dans le hall de la tour pour l'organisation d'un mannequin challenge.

**A l'AFPA comme ailleurs, l'égalité entre les femmes et les hommes est un droit inaliénable !**



---

Le 8 mars 2017 au Siège de l'AFPA :  
la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

:

[Intervention de la FERC-CGT aux Assises de l'industrie le 22 février 2017](#)

[La direction bloque les élections professionnelles](#)

[Partager sur Facebook](#)

[Twitter](#)